

Association loi 1901 enregistrée à la Préfecture de la Nièvre
Publication au Journal Officiel de la République Française du 27 juin 2010 - n°1613
Siège social : Gondières – 58000 SAINT ELOI

Je soussigné(e), Madame, Mademoiselle, Monsieur (*rayez la mention inutile*)

Nom:

Prénom:

Demeurant :

Code postal : Commune:

N° de téléphone :

E-mail (**obligatoire**): @

Demande au conseil d'administration de l'association GenNièvre de bien vouloir accepter mon adhésion à dater de ce jour¹

La cotisation annuelle est de 10 euros (dix euros).

Tout chèque est à libeller à l'ordre de l'association GenNièvre

Fait à le.....

Signature (**obligatoire**):

IMPORTANT

Ces informations vont faire l'objet d'un traitement informatisé.

Elles ne seront pas communiquées et ne servent qu'aux envois de courriels concernant la vie de l'association et à la gestion administrative de votre adhésion.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant ([loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978](#)).

Pour toute demande, adressez-vous à l'adresse du siège social indiquée en haut de page

IMPORTANT AUSSI:

Une adhésion est valable entre deux assemblées générales. Par exemple pour 2011: notre AG est le 7 mai. Si vous cotisez le 1er mars, votre adhésion sera valable un peu plus de 2 mois. Si vous cotisez le 1er juin, elle sera valable jusqu'à la prochaine AG au printemps 2012.

 **Envoi par courrier postal:** complétez et envoyez à:

Gisèle Beaufort – 16 chemin des Lys – 77420 Champs sur Marne

@ Envoi par e-mail: complétez et scannez le document.

Transmettez le à tresorier@gennievre.net

¹ L'adhésion est effective après réception du règlement et accord du CA